

## LES AUXILIAIRES DE SÉCURITÉ CIVILE : SENSIBILISATION ET PRÉVENTION DES RISQUES.

2017-07-05 00:00:00

**Les auxiliaires de sécurité civile ont pour mission principale la prévention des risques majeurs en Nouvelle-Calédonie (feux de forêts, cyclones, tsunamis, arboviroses). La campagne de recrutement se terminera fin juillet 2018. Tous les renseignements et les contacts sur le site passe à l'action :**

<http://passealaction.nc/Structure> d'accueil : la direction de la sécurité civile et de la gestion des risques en Nouvelle-Calédonie est une direction des services du gouvernement, créée en 2014 et dont les missions consistent en la prévention des risques, l'information et l'alerte des populations notamment lors de la saison des feux de forêts, ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement. 94 auxiliaires de sécurité civile seront déployés sur 32 communes de la Nouvelle-Calédonie (Grande-Terre et Îles Loyauté) à la demande de ces dernières, ainsi qu'au sein de la province Sud. Missions : Les auxiliaires de sécurité civile ont pour mission principale la prévention des risques majeurs en Nouvelle-Calédonie (feux de forêts, cyclones, tsunamis, arboviroses). Leur action consistera à sensibiliser directement les populations sur les mesures de prévention et sur les conduites à tenir face à ces risques. Les auxiliaires de sécurité civile interviennent par ailleurs en appui des services d'intervention (sapeurs-pompiers et unité d'intervention de la sécurité civile). Ils peuvent dans ce cadre les seconder dans leur mission de surveillance et d'alerte et/ou renforcer le dispositif de réception des appels concernant les feux de forêt. Les auxiliaires de sécurité civile seront également amenés à :- intervenir dans les écoles (primaires et collèges) afin de sensibiliser les jeunes sur la sécurité civile et sur la protection des biens et de l'environnement ; - faire connaître l'engagement citoyen de sapeur-pompier volontaire et participer à élargir le vivier d'engagement ; - sensibiliser les jeunes et les adultes au passage du PSC1 ; - venir en appui des opérations de communication, organisation de rencontres, de forums sur des sujets en lien avec la prévention et les interventions d'urgence. Pour postuler : Renseignements auprès de la MIJ ou de l'EPEFIP de ta commune. Tous les renseignements sont sur le site passe à l'action : [www.passealaction.nc](http://www.passealaction.nc) Date de clôture : la campagne de recrutement se terminera fin juillet 2018. Date d'activité de la mission : Du 26 août 2018 au 26 février 2019. Profil :- Jeunes âgés de 18 à 25 ans ayant un intérêt pour les valeurs citoyennes de la sécurité civile.- Titulaire du permis de conduire de catégorie B souhaité.

---

**Source URL:** <https://securite-civile.nc/actualites/les-auxiliaires-de-securite-civile-sensibilisation-et-prevention-des-risques>